

MELJAC 2017

BULLETIN MUNICIPAL



Le mot du maire

Voici notre nouveau bulletin municipal dans lequel vous trouverez les informations sur la vie communale et associative de Meljac.

2017 va être une année de changement tout d'abord avec la fusion de notre communauté de communes avec la communauté de Baraqueville et les communes de Cassagnes Bégonhès, Calmont et Sainte-Juliette-sur-Viaur. Une nouvelle communauté composée de 23 communes pour un total d'environ 17000 habitants au 1^{er} janvier 2017.

Nos territoires évoluent suite à la loi NOTRe qui a pour objectif de diminuer le nombre de collectivités, les régions ont déjà fusionné et maintenant c'est les communautés de communes.

2017 sera une année d'élections, les 23 avril et 7 mai Elections Présidentielles et 11 et 18 Juin Elections Législatives.

Du 19 janvier au 18 février : recensement de la population sur la commune

Le recensement permet de déterminer la population officielle de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat à son Budget : la dotation globale de fonctionnement de la commune dépend de sa population. Le recensement permet aussi de mieux répondre aux besoins de la population (âge, profession, moyen de transport, conditions de logement...). Cette année une nouveauté vous pourrez répondre en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr, l'agent recenseur vous expliquera lors de la remise des questionnaires. Mme Karine DUEYMES qui habite Meljac, agent recenseur se présentera prochainement chez vous, je vous demande de lui réserver le meilleur accueil.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des élus pour leur engagement et leur dévouement ainsi qu'aux responsables d'associations qui par leurs diverses manifestations animent notre village.

Nos petites communes rurales deviennent de plus en plus difficiles à gérer, conservation du patrimoine communal, accessibilité, fusion des communautés de communes et baisse des dotations de l'Etat.

Tout cela nous impose des choix et nous oblige à être attentifs dans l'élaboration des budgets. Nous travaillons chaque jour pour respecter et défendre les intérêts de la collectivité et l'attractivité de notre commune malgré les contraintes budgétaires.

Je termine en vous adressant à tous, au nom de toute l'équipe municipale, nos vœux les plus chers pour 2017. Que cette année soit pour chacune et chacun d'entre vous, une année pleine de joie, de bonheur, de santé et de réussite dans vos vies et votre travail.

Bonne et Heureuse Année,

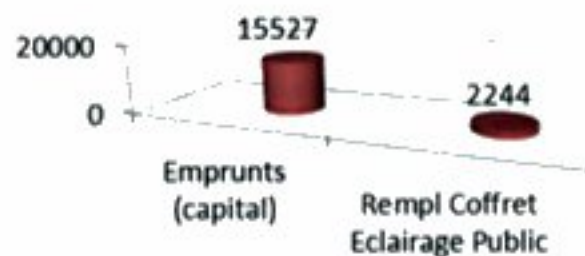
Guy ENJALBERT

Maire,

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Emprunts (capital)	15527
Rempl. Coffret Eclairage Public	2244
TOTAL	17771

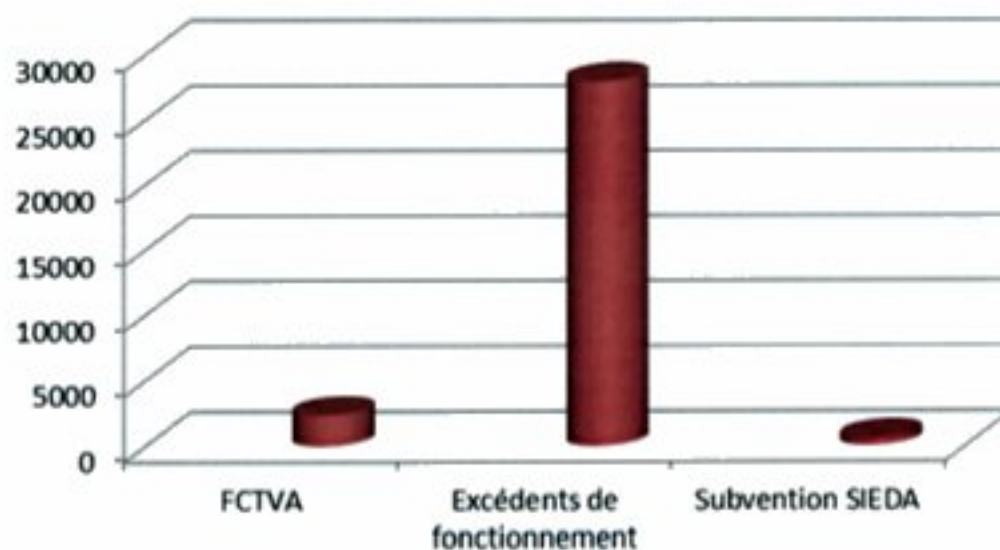
Dépenses d'investissement



RECETTES D'INVESTISSEMENT

FCTVA	2378
Excédents de fonctionnement	27975
Subvention SIEDA	561
TOTAL	30914

Recettes d'investissement

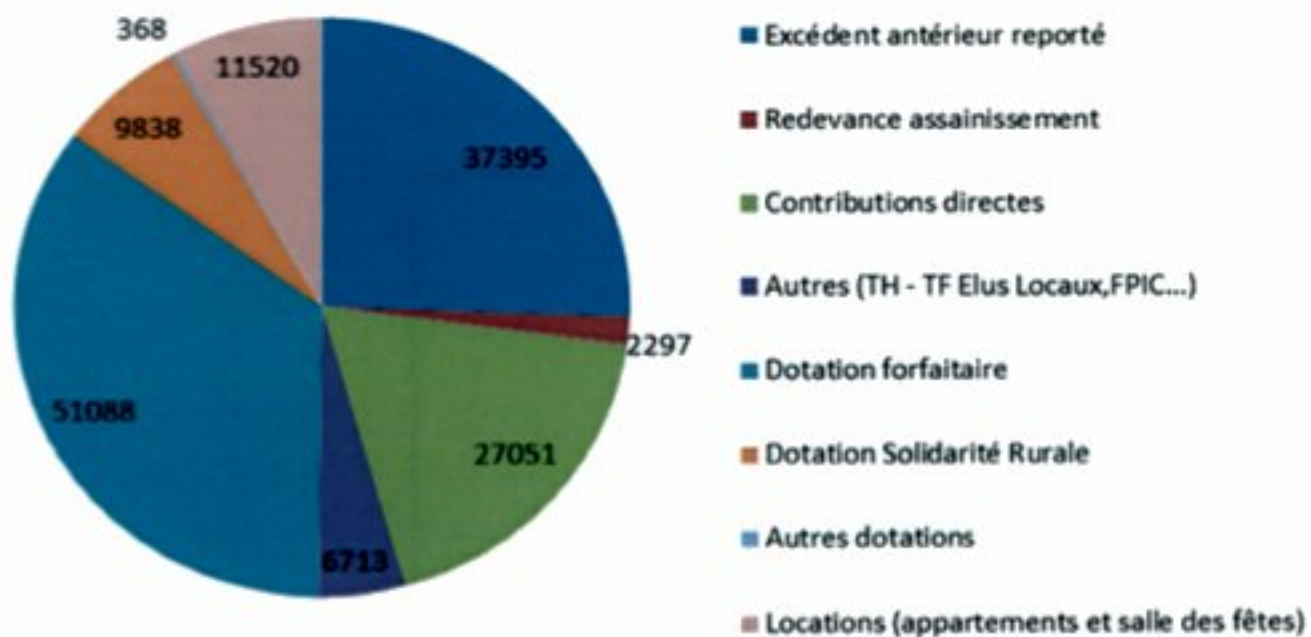


SECTION DE FONCTIONNEMENT 2016

RECETTES

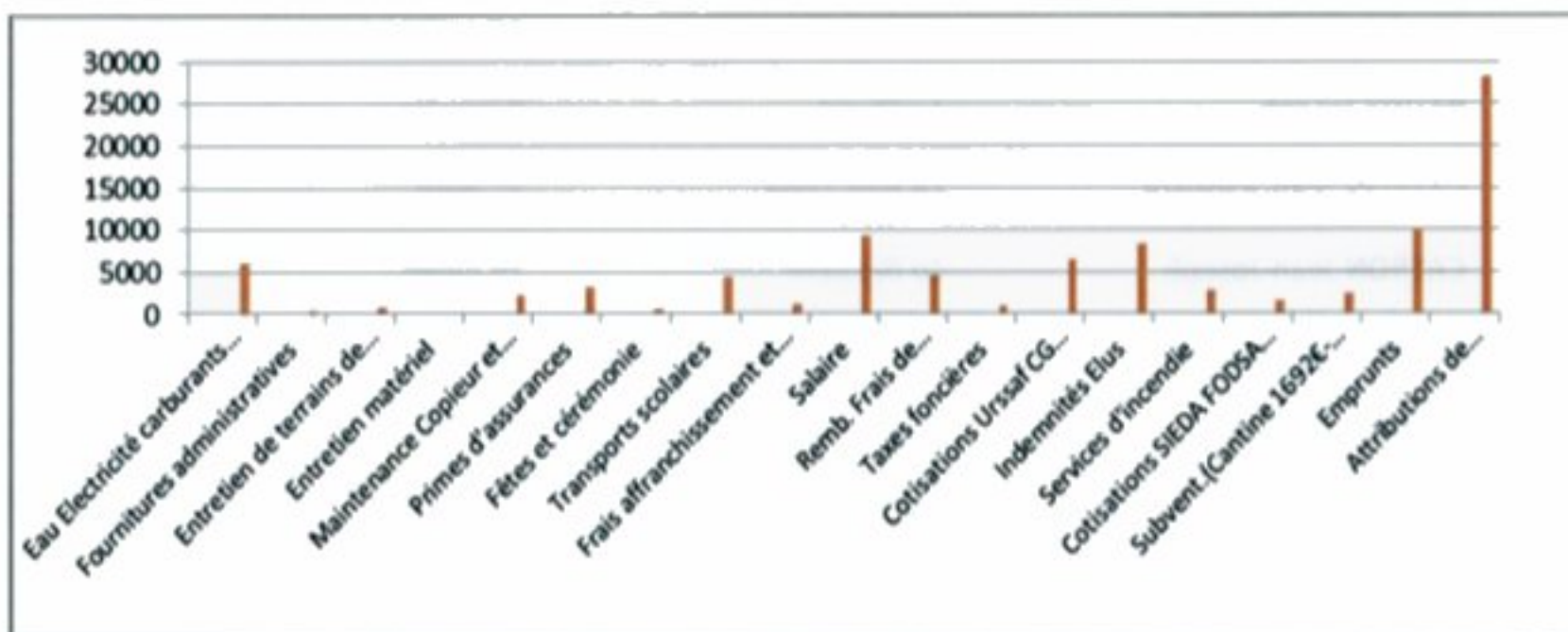
Excédent antérieur reporté	37395
Redevance assainissement	2297
Contributions directes	27051
Autres (TH - TF Elus Locaux, FPIC...)	6713
Dotation forfaitaire	51088
Dotation Solidarité Rurale	9838
Autres dotations	368
Locations (appartements et salle des fêtes)	11520

Recettes de fonctionnement



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Eau Electricité carburants petits équipements	6166
Fournitures administratives	461
Entretien de terrains de bâtiments et de voirie	741
Entretien matériel	155
Maintenance Copieur et Informatique	2262
Primes d'assurances	3260
Fêtes et cérémonie	663
Transports scolaires	4370
Frais affranchissement et téléphone	1246
Salaire	9264
Remb. Frais de fonctionnement Ecoles Primaires	4634
Taxes foncières	1012
Cotisations Urssaf CG CNRACL IRCANTEC....	6551
Indemnités Elus	8255
Services d'incendie	2769
Cotisations SIEDA FODSA CCN SIVU CASSAGNES...	1591
Subvent.(Cantine 1692€-ADMR 475€-Lutt Cancer 100€-La Fontanelle 80€)	2344
Emprunts	10221
Attributions de Compens. CCN	28297
TOTAL	94262



ETAT CIVIL 1916

Naissances

ALBINET Louise	<i>Le Puech Issaly</i>	<i>28 août</i>
ENJALBERT Aimé	<i>Gintou</i>	<i>17 janvier</i>
ESTOUL Léa	<i>Soulages</i>	<i>5 décembre</i>
GARRIGUES Gabriel	<i>Grascazes</i>	<i>7 septembre</i>
TAYAC Joseph	<i>Le Mas Ricard</i>	<i>8 octobre</i>
TREILLES Auguste	<i>Grascazes</i>	<i>7 avril</i>

Mariages

Néant

Décès

AMAT Marie-Eugénie	<i>Grascazes</i>	<i>22 juin</i>
BAUDY Jean-Baptiste	<i>Grascazes</i>	<i>16 mars</i>
BAUDY Joseph	<i>Le Cluzel</i>	<i>9 janvier</i>
CAYRON Jean-Baptiste	<i>Le Bois-Long</i>	<i>1^{er} avril</i>
CAYRON Jean-Joseph	<i>La Bessière</i>	<i>16 juillet</i>
COUDERC Françoise	<i>Le Puech Issaly</i>	<i>20 mai</i>
ENJALBERT Amans	<i>La Bastide</i>	<i>28 mai</i>
ENJALBERT Jean-Pierre	<i>Le Clot</i>	<i>8 décembre</i>
TREILLES Auguste	<i>Grascazes</i>	<i>8 avril</i>
TREILLES Antoine	<i>Grascazes</i>	<i>11 avril</i>

ETAT CIVIL 2016

Félicitations à

Laetita PELEGRY et Anthonin FENOGLIO mariés à
Meljac le 30 juillet



Toutes nos sincères condoléances aux familles de :

Lucien BIARGUES 14 janvier

Philippe AUBRIT 03 avril

Edmond ROUBE 06 avril

Ernest ALMAYRAC 06 octobre

Aimé MOULY 1^{er} février

Bienvenue aux nouveaux habitants :

Karine DUYEMES et Rémi FONTAGNES à Meljac (Logement Ancien Presbytère)

Céline FERREIRA, Benoît TRIN et leur fille Julie à la Baraque de Marcillac

Guilhem ENJALBERT à Meljac (maison BOUSQUET)

Nicole DOMINATI à Meljac (ancien couvent)

Inauguration de l'élargissement de la D592 à Meljac le vendredi 16 septembre 2016



L'inauguration de l'élargissement de la route départementale 592 dans sa partie « Rullac – la Croix de l'Homme mort à Meljac – Le Bourg » qui s'est déroulée le 16 septembre 2016, met un terme aux travaux réalisés. Un grand merci au Conseil Départemental de l'Aveyron, cet aménagement sécurise cette portion de route départementale



RECENSEMENT

de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr



MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne les avez pas, n'hésitez pas à les demander à votre mairie. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Le recensement est organisé du 19 janvier au 18 février 2017. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.
Visa n° 2015A001EC du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, valable pour les années 2015 à 2019.
En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

PROJET DE TRAVAUX 2017 que la commune souhaite réaliser

Rampe devant la Mairie

Réfection du Hall Entrée Mairie

Peinture des volets Logements Locatifs Ancien Presbytère et

Remplacement de 4 volets côté sud-ouest par des volets roulants « alu » électriques

Merci à nos amis Mr et Mme GIMENEZ (famille BOYER de Las Carrals) qui ont offert des bancs qui ont été installés sur la place, à côté du puits où les Meljacois aiment se retrouver pendant la période estivale.



TRAVAUX DE VOIRIE REALISES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Investissement 30 784 € TTC

Travaux sur la Route Communale du Féraldesq

Fossés Puech Issaly

Et quelques autres traversées de routes

Fonctionnement 1152 € TTC

Le projet Terre Ségala réalisé par la CCN

L'arrivée de la 2x2 voies va diffuser un parfum de renouveau sur le naucellois. La perception de notre territoire sera métamorphosée. La commission "développement économique" de la CCN travaille alors ardemment afin d'anticiper ce changement.

Le projet Terre Ségala est né de ses réflexions et notamment des différentes pistes de travail qui ont été retenues :

- Concerner les professionnels impactés par le déplacement de la RN 88 ;
- Créer un groupe de travail regroupant les différents acteurs du territoire ayant une prise sur le sujet, et auquel les commerçants ont été invités à participer.



L'objectif de ce groupe de travail était de construire ensemble une stratégie d'action élaborée autour de deux axes principaux :

- Renforcer l'attractivité et la perception de notre territoire en mettant en avant notre potentiel économique et touristique.
- Mettre en avant notre agriculture et nos savoir-faire et donner à ceux-ci le choix de leur mode de développement.

Ce groupe de travail a alors donné naissance au projet TerreSégala. Ce projet est aujourd'hui lancé. La structure, située à proximité de l'échangeur et co-visible de la 2x2, abritera :

- Un espace d'accueil et de promotion du territoire, géré par l'office de tourisme du Naucellois ;
- Un point de vente de productions agricoles et d'artisanats locaux ;
- Une boulangerie ;
- Une restauration rapide.

Le nouvel état civil de notre nouvelle communauté de communes

La naissance de notre nouvelle communauté de communes vient en conséquence directe de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Après un périple parlementaire de 2 ans, le parlement a adopté définitivement, le 16 juillet 2015, le projet de loi sur la répartition des compétences entre les collectivités.

Que change la loi NOTRe pour les collectivités territoriales ?

Le texte confirme la montée en puissance des régions et des intercommunalités, mais sans que cela se fasse au détriment des départements. Il confie aux régions l'économie et les grandes orientations stratégiques, aux départements la solidarité, et au bloc communal les services de proximité. La taille minimale de ces structures est fixée à 15000 habitants sauf exception (notamment dans les zones de montagne où le seuil est fixé à 5000 habitants). Elles seront obligatoirement chargées de la collecte et du traitement des déchets, de la promotion touristique, des aires d'accueil des gens du voyage, aménagement de l'espace et, à partir de 2020 de l'eau et de l'assainissement. Les autres compétences se répartiront avec les communes.

Chaque compétence est une action locale dont la nature et la responsabilité sont définies par les élus des communes au profit de la population.

En 2016, en application de la loi NOTRe, le préfet, a élaboré un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Il a été amendé par la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale dans laquelle siègent des représentants de communautés de communes. Après la phase de concertation, le Préfet a validé, le 24 mars 2016, le schéma départemental des périmètres des futures communautés de communes.

Une nouvelle communauté de communes sur le Ségala

La nouvelle communauté de communes réunit deux communautés de communes existantes : le Pays Baraquevillois, le Pays Naucellois plus trois communes : Calmont, Sainte Juliette et Cassagnes Bégonhès. En effet, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoit le regroupement de ces 23 communes dans une nouvelle communauté de communes à partir du 1^{er} janvier 2017.

Les 23 communes réunies comptent 17 780 habitants.

Les Maires des 23 communes et Présidents des Communautés de communes en 2016



Une étude s'est déroulée de juillet à novembre 2016, afin de définir les contours de cette nouvelle communauté de communes.

Les travaux ont été préparés par un comité de suivi composé de Didier MAI ANDRIEU, Président de la CC du Pays Baraquevillois, André BORIES, Vice-Président, Jacques BARBEZANGE, Maire de Baraqueville, Anne BLANC, Présidente de la CC du Naucellois, Jean-Pierre MAZARS et Jacky VIALETES, Vice-Présidents, Christian VERGNES, Président de la CC Viaur Céor Lagast, Simon WOROU, Maire de Sainte Juliette et Michel COSTES, Maire de Cassagnes-Bégonhès.

Le bureau d'étude BST Consultants a été recruté afin d'apporter une aide à la réflexion. Plusieurs réunions ont été mises en place :

- **Le 4 juillet 2016** : mise au point de la démarche d'étude et du calendrier
- **Le 3 août 2016** : état des lieux des Communautés de communes existantes
- **Le 13 septembre 2016** : état des lieux sur les effectifs et les compétences et proposition d'un organigramme
- **Le 27 septembre 2016** : réflexion sur la compétence Développement Économique et sur la compétence Aménagement de l'Espace
- **Le 11 octobre 2016** : fixation de l'organisation de la future Communauté de Communes et travail sur les compétences des équipements culturels et sportifs et sur la compétence urbanisme
- **Le 3 novembre 2016** : Prospectives financières et approfondissement sur la compétence Action Sociale
- **Le 15 novembre 2016** : Élaboration du calendrier prévisionnel de démarrage sur la Communauté de Communes et travail sur la compétence scolaire

En parallèle, le comité de pilotage a organisé des visites destinées aux élus. Il s'agissait de connaître les différents sites construits et développés par les Communautés de communes, susceptibles d'être repris dans la future Communauté de communes pour l'exercice de ses compétences.

Le samedi 3 septembre 2016, visite des sites de la Communauté de Communes Viaur Céor Lagast :

- Parc d'activités de Montvert situé près de Ceignac
- Zone d'activités de Plaisance localisé à Cassagnes Bégonhès
- Local de l'Antenne Solidarité Lévézou Ségala
- Sites petite enfance de la mairie de Cassagnes Bégonhès

Le samedi 1^{er} Octobre 2016, visite des sites du Pays Baraquevillois :

- Site de la future bibliothèque, relais d'assistante maternelle et le siège administratif de la Communauté de Communes à Baraqueville
- École de Moyrazes et de Boussac
- Parc animalier de Pradinas
- Atelier d'artistes de Sauveterre de Rouergue

Samedi 15 octobre 2016, visite des sites du Pays Naucellois :

- Résidence des Platanes
- Maison du Centre Social et Culturel du Naucellois
- Maison des Cent Vallées
- Terre Ségala
- Complexe sportif



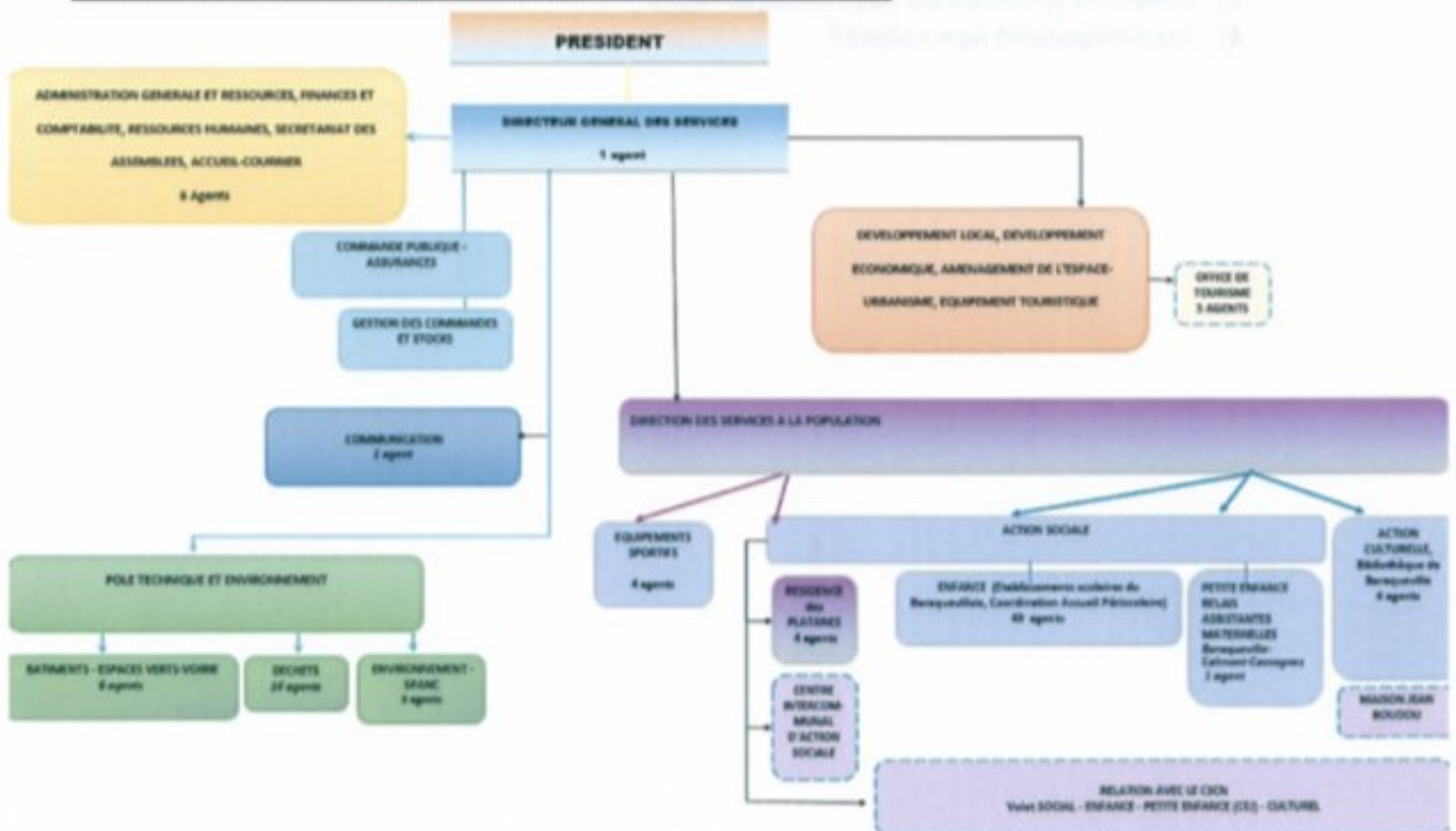
Lors des visites de terrain, une halte dans les locaux de la Communauté de communes de Viar Ceor Lagast

Le Comité de pilotage a lancé auprès des 23 Conseils municipaux une consultation pour le nom de la future communauté de communes. 5 propositions ont été émises : CC Coeur de Ségala ; CC du Pays Ségali ; CC du Haut Ségala ; CC Ségala Vallées ; CC Ségala Cent Vallées. Les résultats du vote ont été communiqués à la fin du mois de septembre. Le nom retenu est : Pays Ségali Communauté.

La nouvelle communauté de communes sera organisée en deux sites : le siège social et administratif à Baraqueville et le pôle technique à Naucelle. Elle comprendra 93 salariés, répartis entre les différents services.

Nouvel organigramme du Pays Ségali Communauté (93 agents et du personnel mis à disposition) :

Les futures compétences proposées par le Comité de Pilotage



- Compétences obligatoires :

- 1) Aménagement de l'espace dont le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- 2) Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté
- 3) Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- 4) Collecte et traitement des déchets
- 5) Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (à compter du 01/01/2018)
- 6) Assainissement (A compter du 01/01/2020)
- 7) Eau (A compter du 01/01/2020)

- Compétences optionnelles :

- 1) Politique du logement et du cadre de vie
- 2) Création, aménagement et entretien de la voirie
- 3) Action sociale d'intérêt communautaire qu'elle peut confier en tout ou partie à un Centre Intercommunal d'Action Sociale

- Compétences facultatives :

- 1) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire
- 2) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire
- 3) Écoles du territoire du pays Baraquevillois
- 4) Assainissement non collectif



SDIS 12 infos

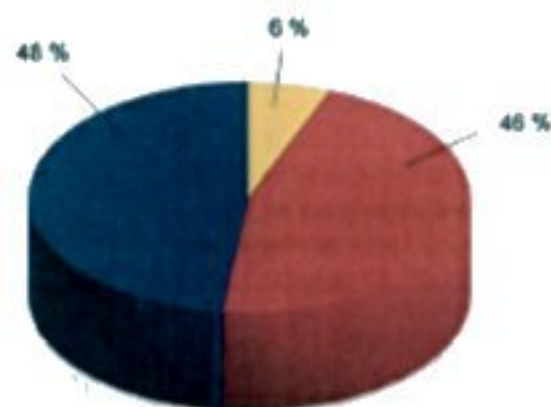
En application du code général des collectivités territoriales, les communes doivent contribuer au budget du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), soit directement, soit par le biais de l'établissement public de coopération intercommunale auquel elles appartiennent.

En application du même code, le conseil d'administration du SDIS a voté le 8 novembre 2016 le taux d'évolution des contributions communales pour 2017 ; toutefois au delà de la notification de cette information, le SDIS a souhaité au travers de cette fiche vous permettre de mieux apprécier le fonctionnement de cet établissement.

LE SDIS DE L'AVEYRON, C'EST...

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A partir du compte administratif 2015



- Contributions des communes et EPCI
- Contributions du Département
- Autres (prestations payantes, missions SAMU,...)

Budget de fonctionnement : 17,5 M€



- Personnel, indemnités ► 70 €
- Charges de fonctionnement courant ► 16 €
- Amortissement ► 13 €
- Charges financières ► 1 €

DES MOYENS HUMAINS

Près de 1 339 sapeurs-pompiers volontaires (92 %), 114 sapeurs-pompiers professionnels (8 %), 34 personnels administratifs et techniques et 112 jeunes sapeurs-pompiers.

Le volontariat de sapeurs-pompiers est impacté par l'accroissement des mobilités géographiques (éloignement entre lieux de travail et de résidence, mutations...) et temporelles (raccourcissement des durées d'engagement...). Cela pose des problèmes de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires en journée. 137 conventions ont été conclues avec des employeurs publics ou privés qui articulent l'activité professionnelle et le volontariat de sapeurs-pompiers. Les 73 conventions conclues avec le secteur public sont significatives au regard de leur exemplarité et de l'apport qu'elles peuvent représenter pour favoriser la disponibilité en journée et par là-même apporter un meilleur service à la population notamment en zone rurale.

DES MOYENS MATERIELS



Casque F1 ► 341 €

Veste de feu ► 286 €

Gants ► 17 €

Sur-pantalon de feu ► 151 €

Chaussants ► 98 €



Appareil Respiratoire Isolant (ARI) ► 1237 €

Budget d'investissement : 3,5 M€



Echelle Pivotante Automatique (EPA)

► 500 000 €



Fourgon Pompe Tonne (FPT)

► 205 000 €



Camion Citerne Feux de forêts (CCF)

► 220 000 €



Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV)

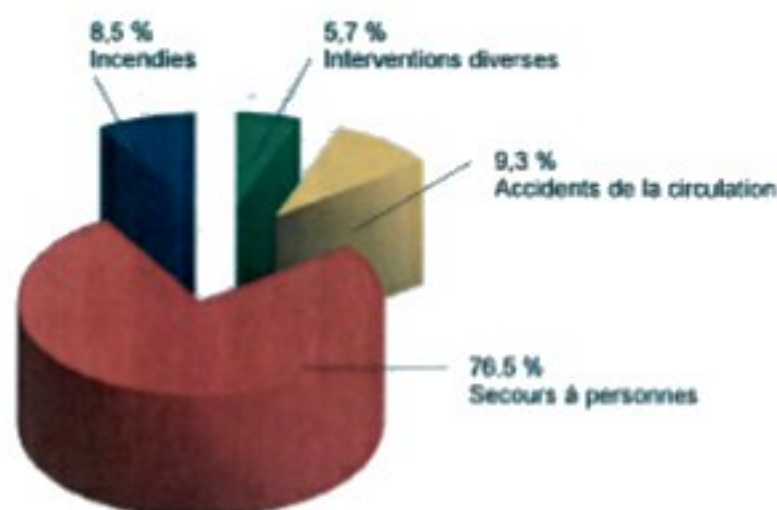
► 100 000 €

335 véhicules dont :

- 47 VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes)
- 11 VSR (Véhicule de Secours Routier)
- 5 RSR (Remorque Secours Routier)
- 29 FPT (Fourgon Pompe Tonne)
- 7 échelles mécaniques
- 52 CCF (Camion Citerne Feux de Forêts)
- 5 CCGC (Camion Citerne Grande Capacité)
- 1 CCIM (Camion Citerne Incendie Mousse)

- 3 CCR (Camion Citerne Rural)
- 4 VRM (Véhicule Radio Médicalisé)
- 1 VLM (Véhicule de Liaison Médicalisé)
- 44 VID (Véhicule Interventions Diverses)
- 87 VL (Véhicule Léger)
- 7 VTP (Véhicule Transport de Personne)
- 7 engins spéciaux
- 24 embarcations
- 1 motoneige

LE SECOURS DES PERSONNES ET LA PROTECTION DES BIENS



52 Défibrillateurs Semi-Automatique (DSA) ► 2400 € l'unité

- 13 675 interventions en 2015
- 37 interventions / jour en moyenne
- réponse à 75 000 appels au centre de traitement



36 vies réanimées en 2015

LE SDIS, C'EST AUSSI ...

Un acteur de l'aménagement du territoire et du lien social : à travers les 40 centres d'incendie et de secours répartis sur l'ensemble du territoire aveyronnais et autant d'amicales regroupant les sapeurs-pompiers volontaires ; il reste avec les services communaux et intercommunaux, l'un des derniers services publics présents en tous points et à tout moment.

Un acteur de la santé publique : lorsque le SDIS récupère par exemple 22 personnes en arrêts cardio-respiratoires depuis le 1^{er} janvier 2016.

Un acteur de l'économie locale : si l'activité du SDIS permet de sauvegarder des personnes, l'environnement et des biens, il participe également à réduire significativement les coûts de retour à la normale ou lorsqu'il s'agit d'un sinistre industriel, à préserver l'activité et l'emploi local.

TELETHON ST-JUST/ MELJAC



La journée TELETHON s'est déroulée le dimanche 27 novembre à la salle des fêtes de St-Just
Avec un repas à midi et une chorale l'après midi. 160 repas ont été servis,
le bénéfice de cette manifestation 1302 € est intégralement versé au TELETHON.





2016... une année éprouvante pour l'Association Meljac.Net avec le décès le 3 avril, de Philippe Aubrit, son Président-Fondateur depuis 2001. Ainsi que nous y étions engagés, l'œuvre créée par Philippe sera poursuivie.

NOUVEAU BUREAU DE L'ASSOCIATION MELJAC.NET : Le 14 mai 2016, André Saussol prend en charge l'association Meljac.Net, succédant ainsi à Philippe Aubrit. A cette date, le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président - André Saussol (en remplacement de Philippe Aubrit)
 Vice-président - Bernard Azam (reconduit)
 Secrétaire - Nelly Bousquet (reconduite)
 Trésorier - Laurent Flottes (reconduit)
 Trésorier-adjoint - Yolande Flottes (reconduite)
 Membres du bureau : Roland Mazars & Gérard Deleuze* (reconduits)
 Nouveaux entrants au bureau de l'association : Benoit Baudy & Jean-Marie Albinet.
 L'association s'est ainsi dotée de nouveaux savoir-faire, notamment en informatique et en photographie.

* En date du 21 octobre 2016, Gérard Deleuze a démissionné pour raisons personnelles.

L'ASSOCIATION MELJAC.NET compte en 2016, 238 adhérents. Elle poursuit ses activités dans 3 directions principales :

- **annonce et suivi sur www.meljac.net de l'actualité de Meljac, Rullac et proches alentours** (52 annonces publiées en 2016 dans les rubriques « Actualités » et « Nouveau » ; la météo du jour avec un historique de 3 années ; une cinquantaine de nouvelles galeries de photos portant le stock à plus de 300 galeries soit plus de 6000 photos sans compter les 365 « photos du jour » et les 208 « photos hebdos » 2016 qui s'ajoutent à 11 ans et 10 mois d'existence de ces 2 rubriques (les rubriques « photo du jour » et « photos hebdos » ont été lancées en mars 2005 ; elles rassemblent au total aujourd'hui plus de 6800 clichés) ;
- **recherche de documents d'archives se rapportant à Meljac, son « Histoire », ses habitants, pour transcription et mise en forme sur le site www.meljac.net** (9 dossiers « Histoire », les inventaires des croix, des porches, les souterrains aménagés du Réquistanaïs, 65 années d'état civil meljacois, les dossiers écoles et anciens combattants, le dossier du centenaire de la commune, l'imagerie du livre « Meljac 2012, la mémoire de demain » soit plus de 600 photos ou documents d'archives ;
- **relance des ateliers d'initiation-formation et actualisation des connaissances péri-informatiques**, internet, réseaux sociaux (Facebook Meljac Pointnet), montages photos et vidéos, pour répondre à la fois à l'obligation de maîtriser de nouveaux outils ou façons de faire avec nos micros, tablettes et autres smartphones ainsi qu'à la demande des adhérents qui le souhaiteront.

Ces projets ne peuvent avancer qu'avec l'aide de **nos adhérents que nous remercions au 1^{er} chef** (l'Association Meljac.Net ne fonctionne qu'avec leurs seules cotisations) ; avec tous ceux aussi qui en sus de nos propres recherches, nous apportent des documents d'archives familiales ou communales et/ou, nous tiennent informés de la « vie meljacoise au quotidien » ; **qu'ils en soient eux aussi chaleureusement remerciés.**

Et vous qui n'êtes pas encore adhérents, vous aimez ce que nous faisons alors, rejoignez-nous en 2017 et pour ce faire, 1 chèque de 10 euros (par foyer) à l'ordre de **Association Meljac.Net** (accompagné de votre adresse postale et de votre e-mail) adressé à **Association Meljac.Net - Laurent Flottes La Tourénie 12120 MELJAC.**
A chacune et à chacun, « BONNE ANNEE 2017 »



L'association « La Meljacoise » remercie toutes les personnes
qui ont répondu présentes aux manifestations proposées,
ainsi que les bénévoles et nos 38 adhérents.
Nous leur présentons nos meilleurs vœux !!!

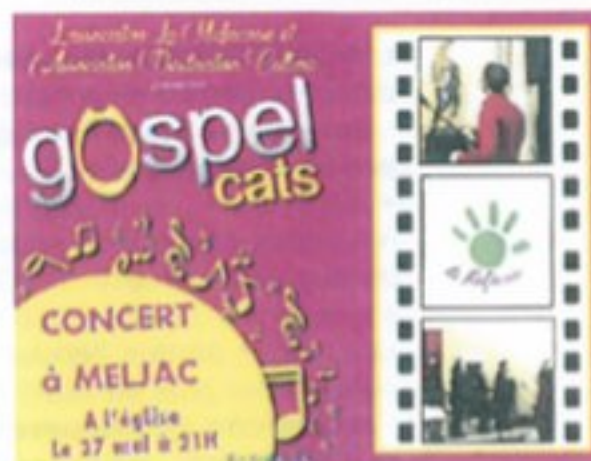
Activités de l'année 2016 :

- Vendredi 15 Janvier 2016 - Concours de belote
- Dimanche 14 Février 2016 - Théâtre « Comedia Novacella »
- Dimanche 27 Mars 2016 - Quinz de Pâques
- Vendredi 22 Avril 2016 - Assemblée Générale
- Vendredi 27 Mai 2016 - Concert Gospel
- Dimanche 19 Juin 2016 - 2 ans de l'association, concours de pétanque
- Vendredis de Juillet 2016 - Concours de pétanque
- Vendredis d'Août 2016 - Concours de pétanque
- Vendredi 21 Octobre 2016 - Concours de belote
- Vendredi 25 Novembre 2016 - Concours de belote



Programme des activités de l'année 2017 :

- Janvier 2017 - Concours de belote
- Février 2017 - Concours belote
- Avril 2017 - Assemblée Générale
- Avril 2017 - Quinz de Pâques
- Juin 2017 - 3 ans de l'Association, concours de pétanque
- Vendredis de Juillet 2017 - Concours de pétanque
- Vendredis d'Août 2017 - Concours de pétanque



Les Photos de la "pétanque" anniversaire" à

"LA MELJACOISE"

Dimanche 19 Juin 2016 à 14h00

2^{ème} anniversaire de « La Meljacoise »

Concours de pétanque en doublette

à MELJAC



BONNE ET HEUREUSE ANNEE



LES AINES DE MELJAC

Au seuil de cette nouvelle année, le bureau du club des AINES DE MELJAC vous retrace les activités réalisées au cours de l'année 2016 et vous présente les projets 2017 connus à ce jour,

VIE DE L'ASSOCIATION ET ACTIVITES 2016

Le club compte pour cette année 72 adhérents, nous avons une pensée pour Lucien BIARGUES Président d'honneur et Célestin ALBINET qui nous ont quittés en cours d'année.

Le **14 janvier** première manifestation de l'année avec l'Assemblée Générale et partage de la Galette des rois animé par « André BEC » au magnifique répertoire

Ensuite le **6 mars**, notre Quine qui a connu un franc succès

Le **14 avril** nous nous retrouvions à la salle des fêtes de Meljac pour le repas annuel préparé par le restaurant de St-Cirq et animé par la chorale du Haut Ségala au grand complet,

Les dico d'or ont eu lieu à Arvieu le **24 mai** regroupant tout le secteur, 3 Meljacois ont repris leur stylo et ont honorablement représenté le club

Ballade d'un jour le **16 juin**, 41 Meljacois partent à la découverte du musée du Modélisme ferroviaire à Lanuejols, ensuite copieux repas au restaurant Champagne à Asprière et nous poursuivons par la visite de la safranière à Roussenac

Le **29 septembre**, nous étions 72 adhérents de Meljac et La Selve qui prenions la route vers le Nord Aveyron. Le matin c'est à VINES près de CANTOIN que nous visitons le musée de la cabrette et des traditions de l'Aubrac. A midi direction Laguiole pour déguster un aligot préparé devant nous par le restaurant Brouze. L'après midi fut consacrée à la visite de « Terre Memoria » où le guide nous a expliqué la formation de notre planète et ensuite visite en petit train du « Trou de Bozouls » avec le beau temps et la bonne ambiance, journée réussie... Enfin le **24 novembre** toujours avec nos amis de La Selve à la salle des fêtes de Lagarde, 27 meljacois ont partagé le repas préparé par le restaurant « Le Planol de Flavin » tout ceci parfaitement animé par Paul Bony et les Faisseliers d'Agen d'Aveyron



Projet d'activités pour 2017

Janvier : Partage de la **galette des rois**, 5 mars : **QUINE**, les autres activités restent à programmer (voyages, repas...) le Bureau du Club des Aînés vous souhaite de **Joyeuses Fêtes de fin d'année** et vous présente les **Meilleurs Vœux de Santé et Bonheur pour 2017**

Le 01 janvier 2017, il y aura 10 ans que je suis présidente. Fonction que j'exerce avec beaucoup de plaisir, entourée d'une super équipe.

Merci à tous d'être derrière moi pour tous nos projets depuis 10 ans.

Merci aussi à nos enfants qui suivent et aident depuis leur plus jeune âge.

Merci à tous les gens qui viennent à nos fêtes : la saint Blaise, la Bodega de la Pentecôte, le repas des amis, le réveillon de la saint Sylvestre qui sont toujours des réussites avec de plus en plus de participants.

C'est toujours avec plaisir que nous accueillons de nouveaux membres. N'hésitez pas à venir nous voir.

Cette année nous avons complété notre vaisselle avec l'achat de verres ballon. Cet investissement nous conduit à louer la vaisselle et non plus à la prêter gracieusement comme c'était le cas les années précédentes.

LE COMITE D'ANIMATION VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2017.



L'Equipe Municipale
et
Les employés communaux
vous présentent leurs Vœux
de Bonne et Heureuse
Année 2017.

